

ASSOCIATION BROYE FRIBOURGEOISE

POUR LA QUALITE DU PAYSAGE

2^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE 25 FEVRIER 2016

PV

Présents : Membres invités (environ 85 personnes)
Comité : Yannick Bersier, Pascal Chassot, Julien Cressier, Frédéric Jolliet, Fritz Schertenleib
Excusé Sébastien Bise
SAgri : Urs Helbling
Secrétaire : Jocelyne Cotting

Lieu : Auberge de l'Ange à Cugy

Heure : 13h30

Excusés : F. Ménétreay, Jérôme Pythoud, Daniel Joye, Cédric Bersier, Jacques Bersier, Emmanuel Crausaz, Pierre-Yves Jordan.

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations (F. Jolliet)
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 janvier 2015 (F. Jolliet)
3. Rapport du président et informations sur le périmètre QP Broye FR-VD (F. Jolliet / Urs Helbling)
4. Comptes 2015
5. Budget 2016
6. Divers

1. Accueil et salutations

F. Jolliet souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence. Il salue particulièrement Urs Helbling du Service de l'agriculture et les délégués inter cantonaux présents.

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

Les scrutateurs suivants sont nommés : **Johann Läderach, Patrice Borgognon, Désirée Thalmann.**

2. Approbation du PV de l'assemblée du 14 janvier 2015

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du procès-verbal. Ce n'est pas le cas.

F. Jolliet demande à l'assemblée d'approuver le PV par main levée.

Le PV de l'assemblée du 14 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité par main levée.

3. Rapport du président et informations sur le périmètre qualité paysage Broye VD-FR

F. Jolliet rappelle que l'ensemble du canton de Fribourg dispose maintenant de projets qualité paysage. L'entier de l'enveloppe budgétaire a été utilisée. Ce sont 12,2 millions de francs qui ont été distribués pour la Qualité au paysage. Le nombre de membres est de 314, une progression de 60 par rapport à 2014.

Il passe la parole à **Urs Helbling** pour une présentation PP. 6 projets QP couvrent l'ensemble du Canton de Fribourg. La Broye et Gantrisch sont des projets intercantonaux. Il rappelle que l'entier du budget QP a été utilisé. Le SAgrri a eu beaucoup de travail avec ce nouveau programme. Il donne quelques informations sur les mesures les plus utilisées, dans le canton et pour la Broye. M. Helbling rappelle que les agriculteurs ont touché le 88 % des montants prévus à la QP car le budget était insuffisant. Il annonce que la culture des pommes de terre est acceptée comme culture fleurie dans la Broye à partir de 2016.

F. Jolliet et **U. Helbling** répondent aux questions suivantes :

Question : pourquoi le trèfle ne compte pas comme culture fleurie ? Elle existe en tant que telle à Schaffhouse.

Réponse : **F. Jolliet** répond qu'il faut transmettre toutes les demandes chez lui ou à la FAPPAC, toute nouvelle demande doit être adressée à l'OFAG.

Question: Est-ce que le plafond pourrait descendre à 50 % ?

Réponse : En théorie oui. Peut-être d'ici 7 ans oui. Il rappelle toutefois que les agriculteurs ont la possibilité de se retirer du programme QP dans son ensemble si les contributions ne devraient plus être assez élevées. Sans remboursement. La contribution pour les prairies SPB I a baissé de Fr. 1'500.- à Fr. 1'350.- ce qui représente Fr. 500'000.- de perte pour le canton mais cet argent ira alimenter le pot de la QP.

Question : Sur VD, il y a un montant maximum à l'hectare et celui qui dépasse, qui a pris plus de mesure que de moyens à disposition, celui-ci est stoppé, est-ce qu'on pourrait appliquer cette formule ?

Réponse : **F. Jolliet** est partisan du système fribourgeois, on sait qu'on est plafonné, celui qui aura engagé des moyens conséquents aura encore une bonne rétribution malgré le plafond. Cette solution laisse plus de liberté que le système vaudois à chaque entrepreneur.

FJ remercie M. Helbling pour sa présentation.

FJ donne quelques informations pour la partie Broye vaudoise. Ils ne sont pas différents des fribourgeois. Entre 2014 et 2015, il y a eu une augmentation de participation de 8 %. 4,5 mesures par exploitation sont choisies en moyenne. Le montant alloué à la Broye a augmenté de 57 %. La mesure la plus utilisée est la rotation à 6-7 cultures et les types d'herbages.

4. Comptes 2015

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture des comptes.

Bénéfice 2015 de Fr. 991.90 pour un total des produits et des charges de Fr. 18'050.-. Au bilan, l'actif est de Fr. 17'926.20 pour un total des passifs de Fr. 16934.30.

Comme il n'y a pas de question le président passe la parole aux vérificateurs des comptes.

M. Simon Baechler donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes ont été vérifiés en date du 23 février 2016, ils ont eu accès aux pièces comptables et proposent à l'assemblée d'en donner décharge au caissier et le remercie.

Comme il n'y a pas de question, le président demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2015 par main levée.

Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité.

5. Budget 2016

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture du budget 2016.

Il est prévu un bénéfice de Fr. 380.- pour l'année 2016. **F. Schertenleib** ajoute que les cotisations prévues au budget ne seront facturées qu'en 2017 pour diminuer les frais d'envoi.

Comme il n'y a pas de question, le président remercie l'UPF pour le sponsoring de l'AGRO Fiduciaire et demande à l'assemblée d'approuver le budget 2016 par main levée.

Le budget 2016 est approuvé tel que présenté.

6. Divers

F. Jolliet annonce que lors de l'assemblée constitutive, nous avons nommé trois vérificateurs des comptes à la place de deux. La proposition du comité est de mettre un des trois comme vérificateur suppléant.

Le président demande à l'assemblée d'approuver cette proposition telle que présentée.

Le président demande s'il y a encore des questions.

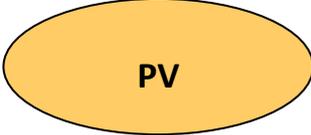
Remarque : il ne faut pas toujours dire que les programmes à la QP sont attractifs car les agriculteurs se passeraient bien de ces programmes. Les agriculteurs le font par obligation. A transmettre aux dirigeants.

F. Jolliet ajoute qu'il remercie chacun d'avoir participé à la manifestation paysanne du 27 novembre 2015.

ASSOCIATION BROYE FRIBOURGEOISE

POUR LA QUALITE DU PAYSAGE

2^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE 25 FEVRIER 2016



PV

Comme il n'y a plus de question, le président remercie chacun pour leur présence. Il remercie en particulier le caissier et la secrétaire. Il souhaite une très bonne année agricole à tous.

Au nom du comité, Yannick Bersier, remercie M. Frédéric Jolliet pour tout le travail accompli à la présidence de l'association.

Applaudissements nourris pour tous.

Le président annonce que l'UPF prend en charge les boissons et clôt l'assemblée à 14h30.

Granges-Paccot, le 1^{er} mars 2016

Le Président

Frédéric Jolliet

La Secrétaire

Jocelyne Cotting